

INSTITUT

DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

LES ATELIERS DE LA LIQUIDATION DES REGIMES MATRIMONIAUX

20 et 21 juin 2019

L'IDFP propose une formation pratique sur les techniques liquidatives de la communauté légale,
de la séparation de biens et de la participation aux acquêts

Animé par

AVOCATS

Anne-Laure Casado

Avocate au Barreau de Paris, membre du Conseil de l'Ordre
membre du CA de l'IDFP

Patricia Simo

Avocate au Barreau de Paris, membre du CA de l'IDFP

Nicolas Graftieaux

Avocat au Barreau de Paris, membre du CA de l'IDFP

Marine Sery

Avocate au Barreau de Paris

NOTAIRES

Hélène Boidin

Nathalie Couzigou Suhas

Stéphane David

OBJECTIF

Dispenser une formation complète et pratique quant à la liquidation des régimes matrimoniaux afin de permettre aux avocats de prendre toute leur place dans cette matière devenue incontournable avec la réforme de la procédure de divorce par consentement mutuel.

PUBLIC

Avocats praticiens du droit de la famille, notaires et juges.



PROGRAMME

Les ateliers de la liquidations se déroulent sur deux journées :

Jeudi 20 juin :

- matin de 9h à 13h : Liquidation du régime de communauté Anne-Laure Casado, Marine Sery, Hélène Boidin
- Après-midi de 14h30 à 17h30 : liquidation de la séparation de biens Patricia Simo, Stéphane David

Vendredi 21 juin :

- Matin de 9h à 12h00 : liquidation de la participation aux acquêts Patricia Simo, Nicolas Graftieux, Nathalie Couzigou,
- Après-midi de 13h30 à 16h30 : Plénière Anne-Laure Casado, Nicolas Graftieux, Hélène Boidin

.....

Lieu des formations : Conseil National des Barreaux - 180, Bd Hausmann – Paris 8ème

Formations validées au titre de la formation professionnelle continue

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom, Prénom

Cabinet

Adresse

Tel **Mail.**

Tarif pour les deux jours :

Adhérent IDFP : 324€ ttc (270€ ht)

Non adhérent IDFP : 408€ ttc (340€ ht)

Non adhérent moins de 3 ans de barreau : 324€ ttc (270€ ht)

Tarif par journée :

Adhérent IDFP : 180€ ttc (150€ ht)

Non adhérent IDFP : 216€ ttc (180€ ht)

Non adhérent moins de 3 ans de barreau : 180€ ttc (150€ ht)

Participe à : **21 juin** **22 juin**

Nombre de places limité. La priorité sera donnée aux personnes s'inscrivant pour les deux jours

Chèque à l'ordre de IDFP

A retourner à : IDFP – 130 av. de Villiers - 75017 PARIS

Tel. 01 42 68 24 24 - institut@institut-dfp.com - www.institut-dfp.com